

N/REF : 18/10/2024 10H22 C:000053 I:00255
V/REF : AC/C03639
V/Email reçu le Vendredi 18/10/2024 a 10H22

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. BQN
IMMEUBLE : BINQUENAI - BQN
26, BOULEVARD OSCAR LEROUX
.
35000 RENNES

Rennes, le 29 Octobre 2024

Référence Marché: 020009-PBS-001-Lot 7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 26 LEROUX - MR TURBIN MME TURBINA 07 45 06 81 36
LOGEMENT N° 002606, PORTE N°2606, 11° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : FOURNITURE ET POSE DE BARRE DE RELEVEMENT DE 30 CM A 100 CM EN PVC
CANNELEE (DOUCHE)
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 24/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PERCEMENT MUR
FOURNITURE ET POSE BARRE DE MAINTIEN DANS LA DOUCHE
EMPLACEMENT EN ACCORD AVEC LE LOCATAIRE
CONTRÔLE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 25/10/24 a 09H51 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS043-F.P barre relev.30 a 100 cm PVC	1	76,60	76,60
	TOTAL H.T.			76,60
	T.V.A. a 10,00%			7,66
	TOTAL T.T.C.En EURO			84,26

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.